



PROGRAMMER ENSEMBLE

ENTRETIEN AVEC
DAVID DONNAT

David Donnat, travaille à la Médiathèque départementale de l'Eure où il est référent de secteur, chargé du cinéma et coordinateur du Mois du film documentaire pour le Conseil Départemental depuis 2012.

La bibliothèque départementale de prêt de l'Eure propose pour le Mois du film documentaire une programmation élaborée collégialement avec son réseau de bibliothécaires.

Comment est née cette idée ?

Les premières années de ma coordination du Mois du film documentaire dans les bibliothèques du département de l'Eure, je constituais moi-même une programmation de films que je proposais aux bibliothécaires. Je les entendais régulièrement dire que cette sélection trop élitiste... J'ai pensé que les associer au

choix des films serait le meilleur moyen pour qu'ils s'approprient leur programmation et leur vision du documentaire de création. Comme je participais à la commission nationale d'Images en bibliothèques, j'ai trouvé intéressant de recréer ce dispositif au niveau départemental. Venant du monde de la BD, je ne me sentais pas forcément légitime à choisir des films pour les autres et je préférais travailler en groupe, notamment en m'appuyant sur des bibliothécaires très actifs dans le département.

Comment est composée cette équipe ?

La commission est composée de cinq personnes en plus de l'équipe de la BDP. Elle est réservée aux bibliothécaires, salariés ou bénévoles. Ce travail est très formateur pour le réseau. Depuis sa création en 2014, j'ai vu le regard critique de certaines personnes évoluer profondément, devenir plus exigeant et sortir du jugement «j'aime ou j'aime pas» pour devenir plus argumenté, sensible à la forme des films... Et puis j'ai aussi vu des personnes qui au départ avaient du mal à prendre la parole en public, même entre collègues en commission,

« 40% de bibliothèques de notre réseau se situent dans de villes de moins de 2000 habitants. »

devenir à l'aise jusqu'à présenter avec moi la sélection en public, ce qui est bien plus dynamique que lorsque je m'en chargeais seul ! Les membres du réseau

perçoivent que ce n'est pas la BDP qui décide verticalement mais qu'il s'agit d'une proposition collective. Dorénavant, si l'on me dit que la sélection est trop élitiste, ma réponse est toute faite : je propose d'intégrer la commission.

Comment les films de ce comité de programmation sont-ils présélectionnés ?

Ma collègue Perrine Pouliquen et moi proposons aux membres de la commission environ 30 films parmi lesquels une quinzaine seront retenus. Nous nous interrogeons sans cesse sur ce que signifie « un bon film ». En général, 8 ou 9 des films choisis sont projetés pendant le Mois du film documentaire. Je ne vois pas la programmation comme la finalité absolue. La commission est aussi un outil de mise en avant de certains documentaires. Il m'est arrivé de choisir des œuvres comme *Homo Sapiens* de Nikolaus Geyrhalter ou *Lame de fond* de Perrine Michel. Je savais qu'il serait difficile de les programmer, mais je trouvais intéressant qu'ils soient vus par les bibliothécaires. Cela leur aura permis de découvrir des écritures originales, qu'ils avaient peu eu l'occasion de voir.

Comment se construit la sélection ?

Nous ne choisissons pas de thématique car nous tenons à offrir une grande diversité dans la sélection finale, qui peut aller d'À nous de jouer d'Antoine Fromental à des sujets plus graves comme À côté de Stéphane Mercurio, ou *Atelier de conversation* de Bernhard Braunstein. Nous nous concentrons plutôt sur les films récents. Avec le dispositif « L'Eure fait son cinéma », notre politique se tourne également vers le cinéma normand. Nous avons offert une carte blanche à Normandie Images qui a programmé trois films : *Les Fleurs du bitume* de Karine Morales et Caroline Péricard, *Les Meilleurs poètes ne gagnent jamais* de Matthieu Simon et

« Ce n'est pas la BDP qui décide verticalement, il s'agit d'une proposition collective. »

« Nous nous interrogeons sans cesse sur ce que signifie un bon film. »

Quel accompagnement proposez-vous aux films de votre sélection ?

Nous finançons les droits de diffusion pour une vingtaine de projections dans la mesure où les lieux répondent à nos critères : programmer un film de notre sélection ou de sélections de partenaires (Images en Bibliothèques, CNC, Normandie Images...), accompagner la projection d'une rencontre avec le réalisateur, se renouveler (c'est-à-dire de faire un effort pour ne pas aborder toujours les mêmes thématiques). Notre soutien est technique et logistique : en plus de l'aide pour le choix des films, nous nous déplaçons avec notre kit de projection que nous prêtons aux bibliothécaires, et nous animons les séances avec eux, s'ils se sentent un peu fébriles à l'idée de le faire. Sur le fond, nous proposons des ateliers d'initiation sur la connaissance du documentaire de création ou d'aide à la présentation de films. 30 bibliothèques participent et nous en finançons 20. 40% de bibliothèques de notre réseau se situent dans de villes de moins de 2000 habitants. Certaines ne demandent pas de financement parce qu'elles estiment avoir suffisamment de budget alors que d'autres ne pourraient pas participer sans nous. Nous travaillons toujours dans un double mouvement : nous proposons des animations tout en cherchant à ce qu'elles soient dans le même temps des actions de formation.